

**SEANCE DU 15 DECEMBRE 2015**



**Nombre de  
membres en  
exercice : 29**  
Présents : 22  
Votants : 29  
Pour : 29  
Contre : /  
Abstention: /

**DELIBERATION N° 3**

L'an deux mil quinze, le quinze décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 9 décembre 2015

Membres présents : F.GONZALEZ, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, C.ORDONNES, A.VALOT, N.DAUGA, JD BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ ROQUES, JM BAGNERES-PEDEBOSCO, G. ELGART, J. DOS- SANTOS, G.MOSCHETTI, I.OXOBY-PAGNAN, M. LORDON, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. DAVID, P.FAVRAUD, F.DUPLASSO

Membres excusés : MA. THEBAUD (pouvoir à C.ORDONNES), A. LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES PEDEBOSCO), M.EVENE (pouvoir à MJ ROQUES), C.MARTIN (pouvoir à P.FAVRAUD), S.PUYO (pouvoir à J DOS-SANTOS), UA DEL PRADO (pouvoir à G.MOSCHETTI), C.DUFOUR (pouvoir à L.DARRIBEROUGE),

Secrétaire de séance : L.DARRIBEROUGE

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il est nécessaire d'allouer une subvention complémentaire de 340 € à la Fédération nationale des CMR pour leur participation aux nouvelles activités NAP du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2015/2016.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

. décide d'allouer sur les crédits ouverts au budget 2015, article 6574 une subvention complémentaire de 340 € à la Fédération nationale des CMR.

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 16 décembre 2015  
Le Maire,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 17/12/2015
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/12/2015

**Objet :**  
**Subvention  
complémentaire  
attribuée à la  
Fédération  
nationale des  
CMR**

*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous-Préfecture  
de Bayonne  
le et de la publication  
le*